

Le 24 juin 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Création d'entreprises : la dynamique Wallonne se confirme

Les derniers chiffres témoignent d'une progression soutenue des créations d'entreprises, avec une accélération marquée en Wallonie.

La Wallonie poursuit sur une tendance positive en matière de création d'entreprises. Selon le baromètre de la Fédération du notariat, 43.963 nouvelles sociétés ont été constituées en Belgique sur la période récente, soit une hausse de +4,5 %. La progression est particulièrement notable en Wallonie (+12,1 %).

Pierre-Yves Jeholet, Ministre de l'Économie souligne : « Ces résultats constituent *des signaux encourageants pour notre Région. Ils traduisent un regain d'initiatives et un environnement plus favorable à celles et ceux qui souhaitent entreprendre, au bénéfice de notre économie et de l'emploi.* »

La Wallonie enregistre ainsi une évolution plus soutenue que Bruxelles (+4,6 %) et la Flandre (+1,6 %), confirmant une dynamique positive.

Cette dynamique s'appuie notamment sur l'évolution du cadre encadrant les activités économiques et sur la montée en puissance d'écosystèmes entrepreneuriaux. Les structures d'accompagnement, les incubateurs et les collaborations avec les universités et hautes écoles contribuent à faire émerger de nouveaux projets.

Cette dynamique s'inscrit également dans la réforme engagée par le Ministre de l'Économie, Pierre-Yves Jeholet, pour faciliter l'accès à l'entrepreneuriat. Depuis le 1er octobre 2025, les candidats à la création d'entreprise en Wallonie ne doivent plus démontrer de compétences de gestion de base pour lancer leur activité indépendante. Cette simplification vise à lever des obstacles à l'initiative.

CONTACT PRESSE :

Nicolas Reynders, Porte-parole de Pierre-Yves JEHOLET, Vice-Président

nicolas.reynders@gov.wallonie.be +32 473 27 14 79